

Conseil d'établissement

École des Prairies

Procès-Verbal

Mercredi 14 octobre

Séance régulière à la salle Corail

18 h 30 à 20 h 00

Présence des membres du C.E.

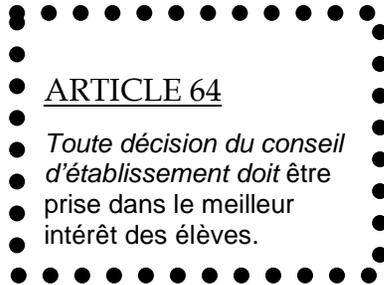
Présence des membres du C.E.			
Jonathan Masse, parent	P	Mathieu Descôteaux, enseignant	P
Audrey Vézina, parent	P	Caroline Marsolais, enseignante	P
Annie L'épicière, parent	A	Catherine Caron, enseignante	P
Marie-Joanne Boucher, parent	P	Lucie Bousquet, enseignante	P
Roxane Potvin, parent	P	Monique St-Cyr, employée de soutien	A
Valérie Bertrand, parent	P	Karine Collin, employée de soutien	P
Joanie Ducharme, parent substitut	P	Anne-Sophie Beaudoin, enseignant, substitut	A
		Joanie Belley, employé de soutien substitut	p
Dominique Gamache, directrice	P	Mélanie Bergeron, directrice adjointe	P

Durée	No	Sujet	Objet
5min.	1	Présence et quorum	Constat
	2	Question orale du public	Information
	3	Lecture et adoption de l'ordre du jour Proposé par Valérie Bertrand et adoptée à l'unanimité.	CE-064-20/21-08
	4	Adoption du procès-verbal du 17 juin. Proposé par Mathieu Descôteaux et adoptée à l'unanimité. Adoption du procès-verbal du 8 septembre. Proposé par Mathieu Descôteaux et adoptée à l'unanimité. Adoption du procès-verbal du 16 septembre. Proposé par Mathieu Descôteaux et adoptée à l'unanimité	CE-064-20/21-09 CE-064-20/21-10 CE-064-20/21-11
5 min.	5	Suivis au procès-verbal du 17 juin, du 8 septembre et du 16 septembre Ajout d'une TES à RDV et ajout de ressources. Ajout de ressources à MSG-J. 30 minutes par semaine pour un spécialiste, possiblement d'un enseignant en art dramatique. Nouvelle allocation pour la cour d'école. 12 000\$ Aide Alimentaire 7756\$ Aide aux parents 2900\$ À l'école on bouge 11 000\$	

		<p>Le CA de la CSS a été nommé. 2 étapes seulement cette année. En attente des informations pour la classe d'anglais intensif. 1^{ere} communication prévue le 20 novembre.</p> <p>12-13 novembre, rencontre de parents.</p>	
30 min.	6	<p>Sujet de décision :</p> <p>a) Nomination de la présidence Roxane Potvin propose Jonathan Masse. Ce dernier accepte.</p> <p>b) Nomination à la vice-présidence Marie-Joanne Boucher propose Audrey Vézina</p> <p>c) Nomination de la secrétaire Audrey Vézina propose Roxane Potvin</p> <p>d) Nomination d'un membre de la communauté Aucun</p> <p>e) Déclaration d'intérêt des membres</p> <p>f) Régie interne du CE La régie interne est adoptée telle que proposée par Audrey Vézina avec l'ajout suivant : 2.4 Séance en temps de COVID : Lorsque la situation le commandera, les séances seront en visuoconférence par ZOOM.</p>	<p>CE-064-20/21-12</p> <p>CE-064-20/21-13</p> <p>CE-064-20/21-14</p> <p>CE-064-20/21-15</p>
15 min.	7	<p>Sujets d'information</p> <p>a) Retour sur l'assemblée générale et rôle du CE</p> <p>b) Dates des réunions du conseil 18 novembre 20 janvier 17 mars 21 avril 26 mai Les dates des réunions sont proposées par Karine Collin et adoptées à l'unanimité.</p> <p>c) Formation pour les membres du conseil Formation obligatoire disponible au https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/ Nous écouterons les capsules lors des CÉ lorsque le temps nous le permettra. D'autres seront à regarder à la maison.</p> <p>d) Suivi de la situation COVID Nous avons seulement dû fermer une classe jusqu'à présent. L'équipe prend ça au sérieux et s'adapte.</p>	<p>Information</p> <p>CE-064-20/21-16</p> <p>Information</p> <p>Information</p>
20 min.	8	<p>Sujets d'approbation:</p> <p>a) Suivi aux projet de sorties et d'activités éducatives, sportives ou culturelles. Classe volet sports. Proposé par Valérie Bertrand, adopté à l'unanimité.</p>	<p>CE-064-20/21-17</p> <p>Approbation</p>

	<p>Aucune sortie de prévue. Budget de 18 000\$</p> <p>Il y aura un artiste qui viendra à l'école.</p> <p>Sorties du volet sports Les sorties ont été modifiées et adaptées. Les sorties à risques sont annulées.</p> <p>b) Sorties spontanées dans le milieu</p> <p>Roxane Potvin propose que les sorties spontanées à pied dans le milieu.</p> <p>c) Jour de tempête SDG</p> <p>19 octobre au 2 novembre pour s'inscrire. Les parents qui avaient inscrits mais pas envoyé leurs enfants l'année dernière seront invités à ne pas inscrire leur enfant cette année. Lorsque l'enfant manquera une journée tempête, il n'aura pas accès aux autres journées de garde lors de tempête (à moins d'une bonne raison)</p>	CE-064-20/21-18
	<p>9</p> <p>Levée de la séance Caroline Marsolais propose la levée de l'assemblée à 19 h 43.</p>	CE-064-20/21-17
75 min.		

Jonathan Masse,
Président



Dominique Gamache,
Directrice de l'établissement